

CONCLUSION

Michel Paysant. *Nous allons clore maintenant la journée, et je voudrais auparavant résumer ce qui a été dit. Nous avons l'ambition d'évoquer la commercialisation de nos services, et le mode de fonctionnement des structures intermédiaires. Ce n'est pas quelque chose de nouveau, mais il y en a des nouvelles qui apparaissent, les sociétés de portage par exemple. Il fallait aussi évoquer les agences commerciales, les structures de gestion de projet, et faire le point sur l'aspect financier de cette intermédiation.*

Cet après-midi, nous avons vu comment il est possible de créer nous-même nos propres structures, avec des associés ou des partenaires. Enfin, nous venons de voir comment fonctionne Internet, et quel avenir il peut nous promettre.

Parmi les éléments concrets de la journée, quelques chiffres sont apparus. Les coûts de gestion, d'abord, lorsqu'il s'agit de structures administratives, telles les sociétés de portage, GIE ou SARL : on constate une marge d'environ 10 %, cela peut varier de 5 à 15 %, mais c'est de cet ordre-là. Le coût commercial ensuite, tel qu'il a été évoqué, soit dans le cadre de projets, soit par nos expériences personnelles de marketing, soit par les offres des agences commerciales, atteint aux alentours de 20 %. C'est un taux proche de celui que propose eQuesto sur Internet, 15 %. La structure Marketo.com est un peu différente puisqu'elle ne joue qu'un rôle de mise en relation et n'intervient pas dans la négociation. Sa commission, fait original, est fixe, 100 à 500 F. Mais ils ne garantissent ni la prestation vis-à-vis du client, ni le paiement de celle-ci vis-à-vis de l'indépendant.

Nous avons ainsi constaté quelques éléments chiffrés relativement homogènes. Nous avons aussi passé en revue les nouvelles structures qui se créent : sociétés de portage – ou avec un titre différent mais un fonctionnement similaire. Ce sont des structures qui, certes, bousculent le monde social ou politique, mais qui sont bien accueillies par toute la France dynamique. Elles devront cependant se faire admettre sur la place publique.

Il apparaît aussi que les entreprises de portage sont prospères et que leur nombre s'accroît, donc que le travail indépendant se développe, grâce en partie à leur existence ; que les agences commerciales sont en bonne santé, puisque Freelance.com se développe dans le monde entier et que Computer People s'installe en France ; enfin que les développements sur Internet, eux aussi, explosent – on voit apparaître tous les jours de nouveaux services, postérieurs

à la crise des « jeunes pousses ». On peut donc affirmer que ces services se développent parce que le business des freelances se porte bien, et qu'il n'est nul besoin de le dynamiser artificiellement. Notre rôle, en tant qu'association de freelances, est de faire le tri entre les bons et les mauvais services, et non de les développer nous-même puisque le marché est porteur.

En revanche, ce qu'il faut dire à leur place parce qu'elles n'osent le dire publiquement, c'est qu'elles ont, elles aussi, des reproches à faire à certains indépendants. Il est probable qu'il y a des structures intermédiaires qui sont de qualité douteuse, mais celles-ci pourraient répondre qu'il y a aussi des indépendants qui ne sont pas irréprochables.

La conclusion, c'est qu'un marché est en train d'émerger, avec ses acteurs, ses intermédiaires, ses « places de marché » (pour ne pas dire ses souks) et des clients potentiels attentifs. Chacun cherche encore son positionnement, les freelances voudraient avoir accès directement aux clients finals, et observent avec intérêt, mais aussi avec une certaine méfiance, l'apparition des intermédiaires ; ceux-ci développent, en tâtonnant, des formules variées en attendant que l'une d'entre elles fasse la preuve de son efficacité ; et les entreprises apprennent petit à petit à travailler avec des prestataires indépendants, ce qui offre d'énormes avantages si l'on sait comment diminuer le risque afférent. Au centre de cette effervescence, gardons en mémoire la phrase de Mao Tsé Toung : « Laissons pousser les mille fleurs, celles qui en valent la peine fleuriront. »

Je laisse la parole à Claude Chérel, président de Freelance en Europe.



Claude Chérel. On arrive au terme de cette journée, qui j'espère vous aura apporté beaucoup d'informations. J'ai retenu pour ma part trois thèmes.

D'abord, il apparaît que nous vivons dans une mouvance qui prend de l'ampleur. Le nombre des indépendants s'accroît tous les jours, et nous avons le sentiment d'être moins isolés que dans le passé, de participer à un grand mouvement de fond. Nous devrions être écoutés par les institutions nationales ou européennes, et c'est le rôle de vos associations d'y parvenir.

Je remarque ensuite que le statut du salarié possède encore une grande force d'attraction. C'est un aspect important qu'il ne faut pas négliger. Les sociétés de portage apportent donc une réelle solution, en offrant un statut qui associe les deux motivations, celle d'être salarié et celle d'être indépendant. Cette constatation mérite un examen approfondi, parce qu'une évolution paraît nécessaire en France sur les raisons de cette attraction.

Le troisième thème est un thème culturel, c'est la nécessité vécue par l'indépendant de trouver une structure adéquate pour rassurer l'entreprise. Il y a le langage rationnel et il y a les non-dits, il y a les critères soi-disant incontournables et la réalité qu'il faut contourner. Il va bien falloir un jour trouver des modes d'expression et de fonctionnement acceptables. C'est phénomène culturel dont l'évolution va prendre du temps, à cause des pesanteurs de certaines parties de notre pays.

Il y a donc beaucoup de choses à évoquer, à faire comprendre, à faire évoluer dans notre société, et cela doit être notre travail dans les années qui viennent. Par exemple, je voudrais revenir sur le concept développé par Me Barthélemy ce matin, lorsqu'il suggérait de revenir vers la notion de « droit de l'activité professionnelle » plutôt que de « droit du travail ». La pluri-activité devient en effet une réalité de notre vie professionnelle. Si l'on fournit sous cette forme un service à la société, pourquoi devrait-on subir tous ces statuts successifs ou simultanés, et gérer toute la complexité qui leur est liée ?

Cette journée est une journée de réflexion qui participe de ce travail en cours, elle sera suivie par d'autres réflexions sur d'autres thèmes, parce que ceux qui nous concernent sont nombreux. Nous souhaitons que les Entretiens du Freelance aient lieu au minimum tous les ans, et vous donnons donc rendez-vous à l'année prochaine.

Je veux enfin, pour conclure cette journée, remercier les organisateurs, les partenaires et les participants. Nous avons, tous ensemble, fait avancer la cause du freelance. Merci à tous.

LES ENTRETIENS DU FREELANCE

Fin de la première session,
19 janvier 2001